

Séance du Conseil Municipal du 12/05/2011

N° 105

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF : DAJDAAG2011013

Signataire : ABW/PC

OBJET : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 07 avril 2011

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 07 avril 2011;

A la majorité des membres du conseil, Malika AHMED ayant voté contre

DELIBERE:

APPROUVE le procès verbal de la séance du conseil municipal du 07 avril 2011

Le Maire

Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 20/05/2011

Publié le : 19/05/2011

Certifié exécutoire le : 20/05/2011

Compte Rendu du Conseil Municipal du 07/04/2011

L'AN DEUX MILLE ONZE, le 07 AVRIL, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 28 Mars 2011, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Jacques SALVATOR, Maire d'Aubervilliers.

Etaient présents : Mme YONNET, MM. MONINO, VANNIER, HAFIDI, Mmes AHMED, DIAKITE, M. LANTERNIER, Mme LE BIHAN, MM. AIT BOUALI, HEDJEM, Mmes RATZEL TOGO, THEURIER-AZZOUZ, M. LOGRE, Mmes HAMMACHE, KHELAF, FOURNIER, Adjoints au Maire,

Mme LOURENCO, M. VINCENT, Mme MADI, MM. ROS, GUERRIEN, Mme M'DAHOMA MOHAMED, M. MALEME, Mme KOUAME, M. KETFI, Mme CHIBAH, M. OGE, Mme ZAHIR M. MINIMBU, Mme HARKATI, MM. MILIA, BEAUDET, KARMAN, Mmes DERKAOUI, KARMAN SUCH, M. RUER, Mme GRARE, MM. KAMALA, AUGY, Mme DESCAMPS, MM. PAUPERT, MENIA, Mme LENOURY Conseillers Municipaux,

<u>Excusés</u> :	<u>Représentés par</u> :	<u>Excusés</u> :	<u>Représentés par</u> :
M. GARNIER, M. MAIZA Mme SANDT	M. LOGRE M. MONINO Mme LE BIHAN	Mme LATOUR M. DEL MONTE	Mme GRARE Mme DERKAOUI

Secrétaire de séance : Mme HARKATI

QUESTION N° 070 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 10 mars 2011

A l'unanimité.

APPROUVE le procès verbal de la séance du conseil municipal du 10 Mars 2011

QUESTION N° 071 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR
OBJET : Adoption du budget primitif 2011 (budget principal)

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe communiste et citoyens " Tous ensemble pour Aubervilliers", le groupe "Union du nouvel Aubervilliers" et le groupe "Aubervilliers en marche pour le changement" ayant voté contre

APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2011, équilibré en dépenses et en recettes, comme suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses 69 188 029 €

Recettes 69 188 029 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses 103 244 700€

Recettes 103 244 700 €

DIT que le Maire est autorisé à procéder, à l'intérieur d'un même chapitre ou d'une même opération d'équipement, aux virements de crédits rendus nécessaires par l'insuffisance de certaines dotations constatée au cours de l'exécution du budget.

FIXE le montant d'emprunt maximum autorisé pour assurer l'équilibre de la section d'investissement à 23 314 826 €.

QUESTION N° 072 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR
OBJET : Vote des taux d'imposition 2011

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Union du nouvel Aubervilliers", le groupe communiste et citoyen "tous ensembles pour Aubervilliers" s'étant abstenu, le groupe "Aubervilliers en marche pour le changement" ayant voté contre

FIXE les taux des contributions directes comme suit :

Taxe d'habitation : 15,41 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 24,19 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 29,69 %

DIT que ces taux seront portés sur l'état 1259 COM que le maire signera

ADOpte pour l'année 2011 un produit attendu des trois taxes locales de 38 506 099 €

QUESTION N° 073 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Adoption du Plan Pluriannuel d'Investissement 2011-2015

A la majorité des membres du conseil, les membres des groupes, groupe communiste et citoyen "tous ensemble pour Aubervilliers", Union du nouvel Aubervilliers" et "Aubervilliers en marche pour le changement" s'étant abstenus

APPROUVE le Programme Pluriannuel d'Investissement 2011-2015, tel que celui-ci figure en annexe de la présente délibération.

QUESTION N° 074 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Création de nouvelles opérations en section d'investissement

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe communiste et citoyen "tous ensemble pour Aubervilliers" et le groupe "Aubervilliers en marche pour le changement" s'étant abstenus

APPROUVE la création des opérations d'équipement suivantes :

N° opération	Libellé opération
065	Reprise des concessions du cimetière
083	Etudes
084	Travaux de démolition
110	Multi-accueil Maladrerie
111	Réaménagement du CCAS
112	Maison des solidarités
113	Aménagement du cimetière
114	PNRQAD
115	Acquisition de la Documentation Française
116	Réaménagement de la Halte-Jeux Pirouette
117	Micro-crèche Long Sentier
118	Ludothèque

QUESTION N° 075 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**OBJET : Adoption du budget primitif 2011 du budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Agées et Adultes Handicapés (SSIDPAAH)**

A l'unanimité.

APPROUVE le budget primitif 2011 du SSIDPAAH, tel que présenté dans le tableau annexé à la présente délibération, équilibré en dépenses et en recettes, comme suit :

Dépenses de fonctionnement 1 343 033 €

Recettes de fonctionnement 1 343 033 €

DIT que le présent budget est voté au niveau de chaque groupe fonctionnel, le Maire étant autorisé à procéder, à l'intérieur d'un même groupe fonctionnel, aux virements de crédits rendus nécessaires par l'insuffisance de certaines dotations constatée au cours de l'exécution du budget.**QUESTION N° 076 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR****OBJET : Subventions de fonctionnement accordées aux associations pour l'année 2011**

A la majorité des membres du conseil, les membres des groupes «Union du Nouvel Aubervilliers» et "Aubervilliers en Marche pour le Changement" s'étant abstenus

APPROUVE l'attribution, au titre de l'année 2011, de subventions de fonctionnement aux associations pour un montant total de 7 729 631 € selon la répartition suivante :

NOM DE L'ASSOCIATION	Imputation budgétaire				Montant
	Service	Article	Fonction	Action	
COMITE DE COOPERATION AUBERVILLIERS BOULLY SOLIDAIRES	002	6574	048	ABS	5 000
RELATIONS INTERNATIONALES					5 000
COMMERCANTS NON SEDENTAIRES CENTRE VILLE-MONTFORT	107	6574	90	COMNOSED	4 000
COMMERCANTS NON SEDENTAIRES DES QUATRE CHEMINS	107	6574	90	COMNOQUA	2 000
MAISON DU COMMERCE	107	6574	90	MAISCOM	6 000
COMMERCE ET ARTISANAT					12 000
AUBERQUARTIERS	301A	6574	824	AUBERQUA	10 000
VIE DES QUARTIERS					10 000
PARENTHIQUE	304	6574	025	PARENTHI	2 000

POLITIQUE DE LA VILLE					2 000
AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL)	306	6574	025	ADIL	5 060
AMICALE CHATEAUBRIAND VOVES	306	6574	025	CHATVOVE	300
AR FM AUBERVILLIERS	306	6574	025	ARFM	500
ASSOCIATION BOULIENNE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INSERTION	306	6574	025	BOULIEN	4 000
ASSOCIATION LA CLAIRIERE D'AUBERVILLIERS	306	6574	025	CLAIRIER	1 300
ASSOCIATION DES DIRECTEURS GENERAUX DES COLLECTIVITES LOCALES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS EN SEINE-SAINT-DENIS	306	6574	025	DG93	200
ASSOCIATION FRANCO CHINOISE PIERRE DUCERF	306	6574	025	DUCERF	1 500
ASSOCIATION MAISON AMAZIGH BERBERE D'AUBERVILLIERS	306	6574	025	AMAZIGH	1 000
ASSOCIATION NOUVELLE GENERATION IMMIGREE	306	6574	025	ANGI	24 500
ASSOCIATION POUR LE FORUM SOCIAL D'AUBERVILLIERS	306	6574	025	APFSA	3 000
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE NIANGANA THIEDEL	306	6574	025	NIANGANA	1 500
ASSOCIATION SOLIDARITE EMPLOI AUBERVILLIERS (ASEA)	306	6574	025	ASEA	7 000
ASSOCIATION FAMILIALE DES GENS DU VOYAGE D'ILE DE FRANCE	306	6574	025	GENSVOYA	2 500
ASSOCIATION SERVICE SOCIAL FAMILIAL MIGRANTS (ASSFAM)	306	6574	025	ASSFAM	10 000
AUBER BREIZH	306	6574	025	AUBREIZH	1 000
UNE OASIS DANS LA VILLE - AUTOUR DE VOUS	306	6574	025	AUTDEVOU	1 100
BOURSE DU TRAVAIL	306	6574	025	BOURSE	70 000
CENTRE CULTUREL FRANCO ALGERIEN DU 93	306	6574	025	ALGERIEN	500
CIMADE	306	6574	025	CIMADE	3 000
COMITE ACTION CGT DES PRIVES D'EMPLOI D'AUBERVILLIERS	306	6574	025	CGTCHOM	1 200
COMITE DEPARTEMENTAL PREVENTION ROUTIERE	306	6574	025	PREVROUT	900
EVEIL VACANCES ANIMATION	306	6574	025	EVEIL	1 000
FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE JEAN MOULIN	306	6574	025	FSCMOULI	500
GENERATION DIABETE 93	306	6574	025	GENEDIAB	2 000
L.U.M.I.E.R.E	306	6574	025	LUMIERE	1 100
LA CLEF DES ARTS	306	6574	025	CLEART	500
LES AMIS D'UN COIN DE L'INDE ET DU MONDE (LACIM)	306	6574	025	LACIM	400
LES DELICES DU JARDIN D'HELENE	306	6574	025	DJH	500

LES ŒUVRES D'ARTISTES SANS FRONTIERES	306	6574	025	OASF	1 000
LES PAYS DE LA MEDITERRANEE AVEC L'EUROPE POUR LA PAIX	306	6574	025	PAYSMED	500
LES PETITS DEBROUILLARDS	306	6574	025	DEBROUIL	7 000
LES PETITS PRES VERTS	306	6574	025	PRESVERT	500
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME - Comité local	306	6574	025	LDH	1 000
PICMAA	306	6574	025	PICMAA	1 500
RIRES D'ENFANTS	306	6574	025	RIRENFAN	1 000
SECOURS CATHOLIQUE	306	6574	025	SECCATHO	900
UFC QUE CHOISIR	306	6574	025	UFC	300
UNION FRANCAISE DES ANCIENS COMBATTANTS	306	6574	025	UFANCOMB	1 000
UNION LOCALE SYNDICAT CFDT	306	6574	025	ULCFDT	1 250
UNION LOCALE SYNDICAT CGT	306	6574	025	ULCGT	4 000
UNION LOCALE SYNDICAT FO	306	6574	025	ULFO	1 250
SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE DES INSTITUTEURS (SNUIPP)	306	6574	025	SNUIPP	1 000
VIVRE ENSEMBLE LE QUARTIER	306	6574	025	VIVREENS	1 100
VIE ASSOCIATIVE					169 360
AMICALE DES ANIMATEURS	400	6574	40	AMIANIM	3 000
ASSOCIATION LOGEMENT JEUNE 93 (ALJ 93)	400	6574	524	ALJ 93	150 000
AUBERVACANCES LOISIRS	400	6574	421	AUBERVAC	1 871 567
OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE D'AUBERVILLIERS (OMJA)	400	6574	422	OMJA	1 610 222
FCPE	400	6574	20	FCPE	1 000
ENFANCE JEUNESSE					3 635 789
ASSOCIATION SPORTIVE DE LA JEUNESSE D'AUBERVILLIERS (ASJA)	401	6574	40	ASJA	90 000
BOXING BEATS	401	6574	40	BOXINGB	20 000
INDANS' CITE	401	6574	40	INDANSCI	30 000
CLUB OLYMPIQUE AUBERVILLIERS	401	6574	40	OLYMPAUB	2 000
CMA CYCLISME	401	6574	40	CMACYCLE	107 000
CMA ESCRIME	401	6574	40	CMAESCRI	86 200
CMA FOOTBALL	401	6574	40	CMAFOOT	350 000
CMA GYMNASTIQUE	401	6574	40	CMAGYM	16 000

CMA NATATION	401	6574	40	CMANAT	25 000
CMA OMNISPORTS	401	6574	40	CMAOMNI	365 000
ECOLE PATINAGE ARTISTIQUE MODERNE	401	6574	40	EPAM	2 000
ETHNIX DREAM	401	6574	40	ETHNIXD	2 000
FLASH BOXING	401	6574	40	FLASHBOX	2 000
KARATE POUR TOUS	401	6574	40	KARATOUS	2 000
KUNG FU BOXING CLUB	401	6574	40	KFUBOX	2 000
X-TREM SPORTS	401	6574	40	XTREMSPO	10 000
AUBER DANSE DE SALON	401	6574	40	DANSALON	500
TOTOF MUYAI TAI	401	6574	40	MUAYTHAI	1 000
SPORTS					1 112 700
AGENCE IMMOBILIERE A VOCATION SOCIALE (AIVS)	500	6574	520	AIVS	53 000
ASSOCIATION LOGEMENT JEUNE 93 (ALJ 93)	500	6574	523	ALJ93	74 221
REGIE DE QUARTIER MALADRERIE	500	6574	524	REGIEMAL	100 000
RESEAU VILLE HOPITAL CENTRE 93	500	6574	510	REVILHOP	2 000
SENIORS D'AUBERVILLIERS	500	6574	61	OFFRETRA	155 551
COMITE LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES	500	6574	523	CLLAJ	10 000
SOCIAL					394 772
COS	602	6574	020	COS	536 930
PERSONNEL					536 930
COMPAGNIE ETINCELLES	705	6574	33	ETINCELL	12 000
ACCORDEON CLUB D'AUBERVILLIERS	705	6574	33	ACCORDEO	11 000
ART D'ICI ET D'AILLEURS	705	6574	311	ARTDICI	1 500
ASSOCIATION CHANGEMENT DE DECOR LES SOUFFLEURS	705	6574	33	SOUFFLEU	5 000
ASSOCIATION LES ARTISTES DES COULEURS ET DE LA DIVERSITE	705	6574	311	ACD	1 800
ASSOCIATION CULTURE DU CŒUR	705	6574	311	ACDC	1 000
AUBERCAIL	705	6574	311	AUBERCAI	10 000
AUBERFABRIK	705	6574	33	AUBERFAB	2 700
BACKSTREET PRODUCTION	705	6574	33	BACKSTRE	1 800
CENTRE D'ARTS PLASTIQUES D'AUBERVILLIERS (CAPA)	705	6574	312	CAPA	119 874

CINEMA LE STUDIO	705	6574	314	LESTUDIO	181 400
CITE MUSIQUE	705	6574	33	CITEMUSI	16 900
COMPAGNIE ZINGARO	705	6574	313	ZINGARO	55 034
DIDATTICA	705	6574	33	DIDATTIC	3 000
ETHNOART	705	6574	33	ETHNOART	2 700
FESTIVAL DES VILLES DES MUSIQUES DU MONDE	705	6574	33	VMDM	175 000
FRERES POUSSIERE	705	6574	33	POUSSIER	5 000
KIALUCERA	705	6574	33	KIALUCERA	2 500
RIPOSTE	705	6574	33	RIPOSTE	3 000
LES LABOS D'AUBERVILLIERS	705	6574	33	LABOAUBE	60 000
PENSEURS URBAINS	705	6574	311	PENSEURS	2 000
THEATRE DE LA COMMUNE	705	6574	313	THEACOMM	491 247
VILLA MAIS D'ICI	705	6574	33	MAISDICI	10 000
MELIADES	705	6574	33	MELIADES	2 500
COLLECTIF MAQUIS'ARTS ET CIE	705	6574	33	MAQUISAR	2 000
COMPAGNIE ABEL	705	6574	33	ABEL	2 000
CULTURE					1 180 955
CARREFOUR POUR L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION A AUBERVILLIERS (CICA)	801	6574	023	CICA	535 000
COMMUNICATION					535 000
CENTRE DEPARTEMENTAL D'ACCES AU DROIT (CDAD)	901	6574	110	CDAD	1 600
A TRAVERS LA VILLE	901	6574	110	ALV	32 000
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DES ECOLES PUBLIQUES D'AUBERVILLIERS (ASCEPA)	901	6574	110	ASCEPA	1 000
ASSOCIATION LEO LAGRANGE DEFENSE DES CONSOMMATEURS	901	6574	110	LEOLAGRA	5 025
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME	901	6574	110	LDH	6 000
SOS VICTIMES	901	6574	110	SOSVICTI	8 700
JURISTES BERBERES	901	6574	110	JURIBERB	4 000
PREVENTION SECURITE					58 325
APETREIMC	903	6574	64	APETREIM	76 800
PETITE ENFANCE					76 800
TOTAL					7 729 631

QUESTION N° 077 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Versement de subventions d'équipement à la Caisse des écoles d'Aubervilliers

A l'unanimité.

DECIDE de verser à la Caisse des écoles d'Aubervilliers une subvention d'équipement de cent trois mille trois cent quatre euros (103 304 €) pour le financement de son programme d'investissement.

DECIDE de verser à la Caisse des écoles d'Aubervilliers une subvention d'équipement de trente six mille euros (36 000 €) pour l'acquisition d'un véhicule, de matériel et de mobilier destinés à l'Internat d'excellence de Bury.

QUESTION N° 078 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Versement d'une subvention d'équipement à l'OPH d'Aubervilliers dans le cadre du protocole CGLLS

A l'unanimité.

ATTRIBUE à l'OPH d'Aubervilliers une subvention d'équipement de 300 000 € dans le cadre du plan de consolidation de la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS)

QUESTION N° 079 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Acceptation du fonds de concours attribué par Plaine Commune pour le fonctionnement du Conservatoire à rayonnement régional d'Aubervilliers-La Courneuve

A la majorité des membres du conseil, Monsieur Sylvain ROS du groupe "Changer à gauche pour Aubervilliers" s'étant abstenu.

ACCEPTE le fonds de concours de 317 750 € attribué par la Communauté d'Agglomération Plaine Commune pour le financement des dépenses de fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers – La Courneuve au titre de l'exercice 2011.

QUESTION N° 080 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Approbation du compte de résultat prévisionnel 2011 de la convention de gérance du patrimoine communal

A l'unanimité.

APPROUVE le compte de résultat prévisionnel 2011 du budget annexe « patrimoine Ville » de l'Office public de l'habitat, permettant l'exécution de la convention de gérance du patrimoine communal confié à ce dernier, équilibré en recettes et en dépenses comme suit :
Charges de fonctionnement : 419 280 €

Produits de fonctionnement : 419 280 €

APPROUVE la reprise de ces prévisions budgétaires dans le budget communal.

QUESTION N° 081 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Garantie d'emprunt accordée à la SA HLM Le Moulin Vert pour la construction de 44 logements rue Marcel Carné et chemin du Marcreux

A l'unanimité.

ACCORDE la garantie de la ville d'Aubervilliers pour le remboursement de la somme de 8 346 021 € représentant 100 % d'un emprunt d'un montant de 6 136 780 € et d'un autre emprunt de 2 209 241 € que la SA HLM Immobilière Moulin Vert se propose de contracter auprès de la BCME.

Les caractéristiques des prêts consentis sont les suivantes :

Emprunt n°1 : 2 209 241 €

Phase de préfinancement

Durée maximum : 24 mois

Paiement des intérêts : annuel

Conditions financières : 2.84 % révisable index livret A

Phase de consolidation :

Durée : 50 ans

Amortissement : progressif

Périodicité : annuelle

Conditions financières : 2.84 % révisable index livret A

Remboursement anticipé : indemnité proportionnelle de 3 %

Commission d'engagement : 0.20 % du montant

Emprunt n°2 : 6 136 780 €

Phase de préfinancement :

Durée maximum : 24 mois

Paiement des intérêts : annuel

Conditions financières : 2.84 % révisable index livret A

Phase de consolidation :

Durée : 40 ans

Amortissement : progressif

Périodicité : annuelle

Conditions financières : 2.84 % révisable index livret A

Remboursement anticipé : indemnité proportionnelle de 3 %

Commission d'engagement : 0.20 % du montant

ENGAGE la ville d'Aubervilliers, au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, à en effectuer le paiement en ses lieux et places, sur simple notification de la BCME par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, les ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE le Maire à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre la BCME et la SA HLM Immobilière Moulin Vert.

QUESTION N° 082 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Aide aux victimes du tremblement de terre et du tsunami au Japon

A l'unanimité.

DECIDE d'attribuer :

- une subvention de 1 500 euros (mille cinq cents euros) au Secours Populaire Français,
- une subvention de 1 500 euros (mille cinq cents euros) à la Croix Rouge Française,
- une subvention de 1 500 euros (mille cinq cents euros) à Cités Unies France,

dans le but de soutenir l'action de ces associations en faveur des victimes du séisme et du tsunami au Japon.

QUESTION N° 083 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : délibération relative au maintien de Madame Malika AHMED en qualité de maire-adjoint

A la majorité des membres du conseil, Mme KOUAME Akoua Marie membre du groupe "Changer à gauche pour Aubervilliers" s'étant abstenue, Madame Malika AHMED ayant quitté la salle ainsi que les groupes : groupe communiste et citoyen « Tous ensemble pour Aubervilliers », « Union du nouvel Aubervilliers » et « Aubervilliers en marche pour le changement »

NE MAINTIENT PAS Madame Malika AHMED en qualité de maire adjoint, l'intéressée conservant sa qualité de conseillère municipale ;

MODIFIE AINSI QU'IL SUIT la délibération précitée du 23 juin 2010 :

QUESTION N° 086 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO

OBJET : Maintenance et gestion du parc des extincteurs et des robinets incendies armés (R.I.A.) dans les différents bâtiments communaux. Années 2011 à 2013. Approbation du projet de marché.

A l'unanimité.

APPROUVE le projet de marché global (ne comportant ni tranche ni lot) sur procédure adaptée relatif à la maintenance et à la gestion du parc des extincteurs et des robinets incendies armés dans les différents bâtiments communaux passé pour une période allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2011 et renouvelable par reconduction expresse par périodes successives d'un an et ce, deux fois au maximum (soit jusqu'au 31 décembre 2013).

Le marché est passé à prix mixtes, à savoir une partie forfaitaire pour les prestations de maintenance préventive et une partie à prix unitaire pour les prestations de maintenance corrective. Ces dernières prestations feront l'objet de bons de commandes susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes :

- Seuil minimum : 10 000 € HT

Seuil maximum : 35000 € HT

QUESTION N° 087 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO

OBJET : Fourniture, livraison et montage de mobilier administratif pour l'année 2011. Approbation du projet de marché.

A l'unanimité.

APPROUVE le projet de marché sur procédure adaptée pour une période allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2011 et comportant deux lots affectés des seuils suivants :
Lot n°1 : Mobilier et matériel administratif dont le seuil minimum est fixé à 10 000 € HT et le seuil maximum est fixé à 145 000 € HT.

Lot n°2 : Sièges divers dont le seuil minimum est fixé à 5 000 € HT et le seuil maximum est fixé à 45 000 € HT.

QUESTION N° 088 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO

OBJET : Demande de subvention auprès du Conseil Général pour l'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers - phase diagnostic

A l'unanimité.

AUTORISE le Maire à demander une subvention de 15 000 € du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis concernant la phase de diagnostic dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers.

APPROUVE le projet de convention de partenariat afférent, tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

QUESTION N° 089 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO

OBJET : Création, entretien et contrôle des aires de jeux, équipements sportifs ludiques et sols sur le territoire de Plaine Commune. Approbation et autorisation de signature de l'avenant n°1 au lot n°1 du marché

A l'unanimité.

APPROUVE le projet d'avenant n°1 au lot n°1 « Entretien des aires de jeux et des équipements sportifs ludiques, des sols » conclu avec la société POSE.

AUTORISE le Maire à signer l'avenant.

QUESTION N° 089 -1- RAPPORTEUR Jean-François MONINO

OBJET : Création, entretien et contrôle des aires de jeux, équipements sportifs ludiques et sols sur le territoire de Plaine Commune. Approbation et autorisation de signature de l'avenant n°1 au lot n°3 du marché

A l'unanimité.

APPROUVE le projet d'avenant n°1 au lot n°3 « Contrôle des aires de jeux et des équipements sportifs ludiques » conclu avec la société PRELUD,

AUTORISE le Maire à signer l'avenant.

QUESTION N° 090 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER

OBJET : Echange sans soulte du bien en totalité situé 20 rue du Buisson/2 impasse du Buisson à Aubervilliers, sur la parcelle cadastrée AM 124, appartenant à la commune d'Aubervilliers contre une partie de la parcelle cadastrée I 113 située 35 bd Anatole France à Aubervilliers, d'une superficie de 241 m² appartenant à la SCI AMIN.

A l'unanimité.

DECIDE d'échanger le bien en totalité situé 20, rue du Buisson / 2, impasse du Buisson cadastré AM 124, appartenant à la commune d'Aubervilliers contre une partie de la parcelle I 113 pour une surface de 241.m² située 35, boulevard Anatole France à Aubervilliers, appartenant à la SCI AMIN.

DIT que l'échange s'effectuera sans soulte.

AUTORISE le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié et à ordonnancer toutes les dépenses relatives aux frais d'acte.

QUESTION N° 091 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI

OBJET : Signature de la convention entre la Ville d'Aubervilliers et l'association "Cultures du Cœur en Seine-Saint-Denis".

A l'unanimité.

APPROUVE le projet de convention de partenariat entre la Commune et l'association « Cultures du Cœur en Seine-Saint-Denis ».

AUTORISE le maire à signer ce projet au nom de la Commune, tel que celui-ci figure en annexe de la présente délibération.

QUESTION N° 092 - RAPPORTEUR Yacine DIAKITE

OBJET : Subvention du Conseil Régional d'Ile de France pour des actions de convivialité.

A l'unanimité.

AUTORISE le maire à solliciter le Conseil régional d'Ile-de-France pour une subvention de 1530 € dans le cadre de son appel à projet « Actions de convivialité 2011 », en vue de financer trois repas de quartier entre juin et juillet 2011 à Aubervilliers.

AUTORISE le maire à percevoir la subvention afférente et à signer les documents ou conventions nécessaires à cet effet.

QUESTION N° 093 - RAPPORTEUR Yacine DIAKITE

OBJET : Envoi d'une délégation au colloque de constitution du Réseau national des conseils consultatifs pour la citoyenneté des étrangers le 15 et le 16 avril 2011 à Toulouse

A l'unanimité.

DECIDE d'envoyer à Toulouse les 15 et 16 avril 2011, en vue de participer au colloque de constitution du Réseau national des conseils consultatifs pour la citoyenneté des étrangers, une délégation composée de deux conseillers municipaux, d'un agent de la ville et de deux membres du Conseil Consultatif pour la Citoyenneté des Etrangers :

- Mme Yacine Diakité, Maire-Adjointe à la Vie associative, Vie des quartiers et démocratie participative, Citoyenneté, Chargée du Conseil Consultatif pour la Citoyenneté des Etrangers ;
- Mme Djamila Khelaf, Maire-Adjointe à l'Enfance ;
- M. Carlos Semedo, Directeur de la Vie associative et des Relations internationales de la Ville d'Aubervilliers ;

- M. Nourredine Kaddouri, membre du Conseil Consultatif pour la Citoyenneté des étrangers ;
- M. Doulo Fofana, membre du Conseil Consultatif pour la Citoyenneté des étrangers.

DIT que les frais de voyage, d'hébergements et de repas de la délégation seront pris en charge par la ville.

QUESTION N° 094 - RAPPORTEUR Omar AIT BOUALI

OBJET : Engagement de la Commune d'Aubervilliers à accueillir des volontaires sur le dispositif Service Civique

A l'unanimité.

AUTORISE le Maire à engager la ville d'Aubervilliers à accueillir des volontaires sur le dispositif Service civique.

QUESTION N° 095 - RAPPORTEUR Christine RATZEL-TOGO

OBJET : Voyage en Chine du CMA tennis de table, dans le cadre du jumelage Aubervilliers - Iéna

A l'unanimité.

DECIDE d'attribuer une subvention de 800 euros (huit cents euros) au Club Municipal d'Aubervilliers (section tennis de table) pour un voyage en Chine en avril 2011.

QUESTION N° 096 - RAPPORTEUR Christine RATZEL-TOGO

OBJET : Rencontre de randonneurs pédestres du CMA en Alsace, dans le cadre du jumelage Aubervilliers - Iéna

A l'unanimité.

DECIDE d'attribuer une aide de 300 euros (trois cents euros) au Club Municipal d'Aubervilliers (section randonnée pédestre) pour soutenir l'organisation d'une randonnée pédestre franco-allemande, à Colmar et ses alentours, du 13 au 16 mai 2011.

QUESTION N° 097 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER**OBJET : subvention au projet de l'école élémentaire Paul Langevin. Année scolaire 2010/2011**

A l'unanimité.

ALLOUE une subvention supplémentaire de 1000 € au profit de la coopérative de l'école élémentaire **PAUL LANGEVIN** pour le projet de classe transplantée à Arneau (89)

Le coût total du projet est de 17 480€. Sources de financements : participation des familles, vente de gâteaux, vente de cartes et tombola.

QUESTION N° 098 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER**OBJET : Approbation des nouveaux tarifs pour l'année scolaire 2011/2012 : restauration scolaire et goûters.**

A l'unanimité.

APPLIQUE à compter du 5 septembre 2011 le barème suivant pour les restaurants scolaires municipaux et les goûters:

<u>Tranches quotient familial</u>	<u>Tarifs</u>
0 € à 105,00 €	0,30 €
105,01 € à 150,00 €	1,10 €
150,01 € à 200,00 €	1.90 €
200,01 € à 275,00 €	2.25 €
275,01 € à 350,00 €	2,60 €
350,01 € à 460,00 €	3.00 €
460,01 € à 610,00 €	3.55 €
610,01 € à 760,00 €	4.05 €
760,01 € à 920,00 €	4.25 €
920,01 € et plus	4,45 €
Sans justificatifs de ressources	3,70 €
Le goûter sera facturé	0,62 €

FIXE

1. Pour les familles "sans justificatif de ressources" un tarif forfaitaire de 3,70 € révisable en commission sociale.
2. Pour les classes transplantées à Piscop un tarif forfaitaire de 2,60 € pour les familles ne bénéficiant pas déjà d'un tarif.
3. Pour les groupes d'élèves non rationnaires habituels le plein tarif de 4,45 €.
4. La facturation 1 jour sur 2 pour la prestation des enfants qui bénéficient d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé).

QUESTION N° 099 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER

OBJET : Restaurants scolaires : approbation des nouveaux tarifs pour l'année scolaire 2011/2012 concernant les enseignants et les hôtes de passage.

A l'unanimité.

FIXE le prix du repas pour les enseignants à 5.05 € duquel sera déduit la subvention de 1,15€ dont peuvent bénéficier ceux dont l'indice est inférieur ou égal à 466.

DETERMINE le prix du repas pour les hôtes de passage à 5.05 € avant la déduction de la subvention éventuelle dont peuvent bénéficier ces personnels par leur employeur.

Ces tarifs entreront en vigueur le 5 septembre 2011.

QUESTION N° 100 - RAPPORTEUR Benoît LOGRE

OBJET : Soutien aux actions linguistiques de proximité du Greta Géforme 93 destinées à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics migrants.

A l'unanimité.

VERSE une subvention de 10 200€ en soutien à l'action du GRETA, pour la mise en place de trois ateliers linguistiques destinés à favoriser l'insertion sociale et professionnelle pour publics migrants sur les quartiers Villette, Landy et Cochenec.

APPROUVE le projet de convention correspondant telle qu'il figure en annexe de la présente délibération, et autorise le Maire à la signer au nom de la Commune avec le GRETA GEFORME 93.

QUESTION N° 101 - RAPPORTEUR Benoît LOGRE

OBJET : Aménagement d'une micro-crèche au 26 rue du long sentier. Approbation du projet, de l'enveloppe financière et du plan prévisionnel de financement. Autorisation de demande de subventions.

A l'unanimité.

APPROUVE le projet d'aménagement d'une micro-crèche d'une capacité de 9 places située au 26 rue du long sentier,

APPROUVE le projet, le montant global prévisionnel de l'opération, estimé à 100 000 € TTC (soit 83 612 € HT) ainsi que le plan de financement inhérent, tel que ce dernier figure en annexe de la présente délibération,

AUTORISE le Maire à solliciter les subventions notamment auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Saint-Denis et Département de Seine-Saint-Denis, à hauteur respectivement de 66 889€ et 8 361€, ainsi qu'à signer les conventions correspondantes.

QUESTION N° 102 - RAPPORTEUR Véronique HAMMACHE

OBJET : Signature d'une convention de mission spécifique CLIC 2011 entre la ville d'Aubervilliers et la CNAV Ile de France

A l'unanimité.

APPROUVE le projet de convention entre la Commune et la CNAV Ile-de-France relative à la fixation des conditions de la mission spécifique CLIC 2011.

AUTORISE le Maire à signer au nom de la Commune, ce projet portant sur la mission spécifique 2011 «Accompagnement complémentaire des retraités fragilisés», par laquelle la CNAV alloue une subvention de fonctionnement de 1810 euros à la Ville d'Aubervilliers, tel que celui-ci figure en annexe de la présente délibération

QUESTION N° 103 - RAPPORTEUR Véronique HAMMACHE

OBJET : Convention tripartite réglant les relations entre le Service de Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Agées et Adultes Handicapés (SSIDPAAH) intégré au Centre Municipal de Santé et les Infirmiers Libéraux Diplômés d'Etat

A l'unanimité.

AUTORISE le Maire à signer les projets de convention avec Mesdames PHATHAPHONE, GUILLET, RARIVOMANANA, PCION, BUGENNE et Monsieur GUTZEIT, Infirmiers libéraux Diplômés d'Etat et le SSIDPAAH de la Ville d'Aubervilliers.

QUESTION N° 104 - RAPPORTEUR Tedjini-Michel MAIZA

OBJET : Extension du stationnement payant dans plusieurs zones en périphérie du centre ville. Approbation des nouvelles zones payantes et de leur réglementation.

A l'unanimité.

APPROUVE : les nouvelles zones de stationnement payant sur la Ville ainsi que leur réglementation, conformément au plan joint en annexe.

L'ODRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A : 23 H 35